In Extenso

In Extenso Audit

Espace Européen de l'Entreprise
4 rue de Copenhague
67300 SCHILTIGHEIM

Tél : +33 (0)3 88 18 02 00
Fax : +33 (0)3 88 18 02 10

www.inextenso.fr

MAISON DE RETRAITE LA SOLIDARITE

Association de droit local

122, rue de la République
67720 HOERDT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

MAISON DE RETRAITE LA SOLIDARITE

Association de droit local

122, rue de la République
67720 HOERDT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON D'ACCUEIL – LA SOLIDARITE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 22 octobre 2019

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit

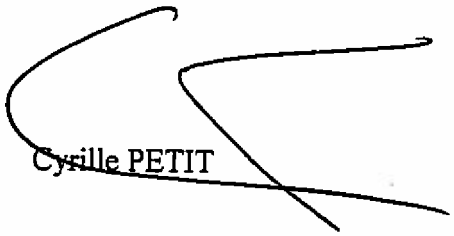

Cyrille PETIT

La Solidarité
31/12/2018

BILAN

	BILAN - ACTIF (En €)	Valeur Brute	Amortissement, provisions	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net	Var°	Var° (%)
	Capital souscrit non appelé	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Frais de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Concessions, brevets et droits similaires	10 236,30	-6 825,74	3 410,56	5 302,22	-1 891,66	-36%
	Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Actif	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Sous-total Immobilisations Incorporelles	***10 236,30***	***-6 825,74***	***3 410,56***	***5 302,22***	***-1 891,66***	-36%
	Terrains	86 816,51	-86 816,52	-0,01	-0,01	0,00	-
	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	106 019,81	-96 953,20	9 066,61	9 323,96	-257,35	-3%
	Autres immobilisations corporelles	477 200,43	-352 860,71	124 339,72	123 320,68	1 019,04	+1%
	Immobilisations en cours	16 609,13	0,00	16 609,13	0,00	16 609,13	
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Sous-total Immobilisations Corporelles	***686 645,88***	***-536 630,43***	***150 015,45***	***132 644,63***	***17 370,82***	+13%
	Participations évaluées selon la méthode de MEE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres participations	15,24	0,00	15,24	15,24	0,00	-
	Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres immobilisations financières	6 934,19	0,00	6 934,19	6 934,19	0,00	-
	Sous-total Immobilisations Financières	***6 949,43***	***0,00***	***6 949,43***	***6 949,43***	***0,00***	-
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***703 831,61***	***-543 456,17***	***160 375,44***	***144 896,28***	***15 479,16***	+11%
	Matières premières, approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	En cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Stock	En cours de production de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Sous-total Stocks	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	
	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Actif Circulant	Clients et comptes rattachés	88 714,48	0,00	88 714,48	99 578,72	-10 864,24	-11%
	Autres créances	13 061,80	0,00	13 061,80	14 292,22	-1 230,42	-9%
	Capital souscrit non appelé, non versé	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Valeurs mobilières de placement	138 970,76	0,00	138 970,76	138 970,76	0,00	-
	Disponibilités	301 800,47		301 800,47	263 262,98	38 537,49	+15%
	Charges constatees d'avance	11 855,31		11 855,31	11 576,92	278,39	+2%
	TOTAL ACTIF CIRCULANT + CCA	***554 402,82***	***0,00***	***554 402,82***	***527 681,60***	***26 721,22***	+5%
Compte de Régul.	Frais d'émission d'emprunt à étaler	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Ecarts de conversion actif	0,00		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL GENERAL ACTIF	1 258 234,43	-543 456,17	714 778,26	672 577,88	42 200,38	+6%

	BILAN - PASSIF		31/12/2018	31/12/2017	Var°	Var° (%)
	Subvention biens renouvelable		51 800,00	51 800,00	0,00	-
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		0,00	0,00	0,00	
	Ecart de réévaluation		0,00	0,00	0,00	
	Réserve légale		0,00	0,00	0,00	
Capitaux	Réserves statutaires ou contractuelles		0,00	0,00	0,00	
	Réserves réglementées		0,00	0,00	0,00	
Propres	Fonds propres associatifs		127 050,02	127 050,02		
	Réserves de compensation		30 636,18	30 636,18	0,00	-
	Report a nouveau		-36 940,47	-78 694,61	41 754,14	-53%
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		71 250,82	41 754,14	29 496,68	+71%
	Subventions d'investissement		10 181,15	3 998,66	6 182,49	+155%
	Provisions réglementées		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL CAPITAUX PROPRES		***253 977,70***	***176 544,39***	***77 433,31***	+44%
Aut. FP	Produit des émissions de titres participatifs		0,00	0,00	0,00	
	Avances conditionnées		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		***0,00***	***0,00***	***0,00***	
Prov. R&C	Provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	
	Provisions pour charges		166 502,59	155 602,59	10 900,00	+7%
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		***166 502,59***	***155 602,59***	***10 900,00***	+7%
	Emprunts obligataires convertibles		0,00	0,00	0,00	
	Autres emprunts obligataires		0,00	0,00	0,00	
Dettes	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0,00	0,00	0,00	
	Emprunts et dettes financières divers		79 469,30	80 561,55	-1 092,25	-1%
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0,00	0,00	0,00	
(IV)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 925,67	73 917,83	-1 992,16	-3%
	Dettes fiscales et sociales		138 369,69	124 623,18	13 746,51	+11%
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	
Compte de Régul.	Autres dettes		4 533,31	61 328,34	-56 795,03	-93%
	Produits constates d'avance		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DETTES & COMPTE DE REGUL.		***294 297,97***	***340 430,90***	***-46 132,93***	-14%
	Ecart conv. Passif		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL GENERAL PASSIF		714 778,26	672 577,88	42 200,38	+6%
		Ecart	*0,00*	*0,00*		

La Solidarité
31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

	COMPTE DE RESULTAT (En €)	31/12/2018	% CA	31/12/2017	% CA	Var°	Var° (%)
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	0,00		0,00		0,00	
	Production vendue, biens	0,00		0,00		0,00	
	Production vendue, services	14 963,87		13 768,35		1 195,52	+8,7%
	Chiffre d'affaires nets	***14 963,87***	***100***	***13 768,35***	***100***	**1 195,52**	+8,7%
	Production stockée	0,00		0,00		0,00	
	Production immobilisée	1 826 091,52		1 762 064,78		64 026,74	+3,6%
	Subventions d'exploitation	6 510,52		14 237,30		-7 726,78	-54,3%
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	0,00		0,00		0,00	
	Autres produits	16 747,53		17 137,41		-389,88	-2,3%
	Total des produits d'exploitation	***1 864 313,44***	***12459***	***1 807 207,84***	***13126***	**57 105,60**	+3,2%
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	0,00		0,00		0,00	
	Variation de stock (marchandises)	0,00		0,00		0,00	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	0,00		0,00		0,00	
	Variation de stock (matière premières et approvisionnements)	0,00		0,00		0,00	
	Autres achats et charges externes	596 988,81		608 960,18		-11 971,37	-2,0%
	Impôts, taxes et versements assimilés	68 143,45		81 958,90		-13 815,45	-16,9%
	Salaires et traitements	757 393,03		725 540,68		31 852,35	+4,4%
	Charges sociales	325 289,22		308 121,58		17 167,64	+5,6%
	Dotations aux amortissements : Sur immobilisations : - dotations aux amortissements	30 690,00		28 047,55		2 642,45	+9,4%
	- dotations aux provisions	0,00		0,00		0,00	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions	0,00		0,00		0,00	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	10 900,00		10 900,00		0,00	+0,0%
	Autres charges	310,35		306,96		3,39	+1,1%
	Total des charges d'exploitation	***1 789 714,86***		***1 763 835,85***		**25 879,01**	+1,5%
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**74 598,58**	**499**	**43 371,99**	**315**	**31 226,59**	+72,0%
	Bénéfice attribué ou perte transférée	0,00		0,00		0,00	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	0,00		0,00		0,00	
Produits financiers	Produits financiers de participations	630,48		677,59		-47,11	-7,0%
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00		0,00		0,00	
	Autres intérêts et produits assimilés	0,00		0,00		0,00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00		0,00		0,00	
	Différences positives de change	0,00		0,00		0,00	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00		0,00		0,00	
	Total des produits financiers	***630,48***		***677,59***		**-47,11**	-7,0%
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	0,00		0,00		0,00	
	Intérêts et charges assimilées	0,00		0,00		0,00	
	Différences négatives de change	0,00		0,00		0,00	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00		0,00		0,00	
	Total des charges financières	***0,00***		***0,00***		**0,00**	
	RESULTAT FINANCIER	**630,48**	**4**	**677,59**	**5**	**-47,11**	-7,0%
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**75 229,06**	**503**	**44 049,58**	**320**	31 179,48	+70,8%
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00		576,60		-576,60	-100,0%
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 206,51		333,34		873,17	+261,9%
	Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00		0,00		0,00	
	Total des produits exceptionnels (VII)	***1 206,51***		***909,94***		296,57	+32,6%
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 163,75		3 165,38		1 998,37	+63,1%
	Charges exceptionnelles sur opération en capital	0,00		0,00		0,00	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00		0,00		0,00	
	Total des charges exceptionelles (VIII)	***5 163,75***		***3 165,38***		**1 998,37**	+63,1%
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-3 957,24**	**-26**	**-2 255,44**	**-16**	**-1 701,80**	+75,5%
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0,00		0,00		0,00	
	Impôts sur les bénéfices	21,00		40,00		-19,00	-47,5%
	TOTAL PRODUITS	***1 866 150,43***		***1 808 795,37***		57 355,06	+3,2%
	TOTAL CHARGES	***1 794 899,61***		***1 767 041,23***		27 858,38	+1,6%
	BENEFICE OU PERTE	**71 250,82**	**476**	**41 754,14**	**303**	**29 496,68**	+70,6%

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture.

Néant

Conventions comptables.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.
L'association a connu des déficits provenant essentiellement de la section hébergement en raison de tarif trop bas et des mesures prises pour se conformer aux prescriptions émises par l'avis de la sous-commission départementale de sécurité.
L'augmentation des tarifs est encadrée par l'arrêté ministériel.
L'association a adressé une demande au préfet pour obtenir une nouvelle dérogation tarifaire.
Le préfet a autorisé une nouvelle hausse des tarifs des "anciens" résidents de (6% qui s'établit désormais à 44,70 € à compter du 1er septembre 2012. Cette hausse des tarifs permet à l'association de ne plus être déficitaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).
Les amortissements pour dépréciation sontcalculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Aménagement du terrain	10 à 11 ans
- Installations techniques (salle de Kiné)	15 ans
- Matériel et outillage	5 à 15 ans
- Installations & agencements divers	5 à 15 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 à 14 ans
- Matériel de cuisine et linge	10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'Age de 60 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- taux d'actualisation retenu à 1,63%

Changement de méthode

Néant

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matières de pensions, retraites et assimilés	116 398
Total (1)	**116 398**
(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assoris de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Total (2)	
(2) dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assoris de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Dettes garanties	Montant des sûretés	VNC des biens donnés en garantie
Dettes obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit			
Emprunts et dettes diverses			
Avances et acomptes reçus sur commande en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachées			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelable				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelable				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Fonds propres associatifs	127 050			127 050
Réserve de compensation	30 636			30 636
Report à nouveau	-47 685			-47 685
Résultat de l'exercice	41 754	71 251	-41 754	71 251
Fonds associatifs avec droit de reprise				0
- Apports				0
- Legs et donations				0
- Subvention d'investissement sur biens renouvelables	51 800			51 800
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-31 010	41 754		10 744
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				0
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	3998,66	7389	-1206,51	10 181
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	**176 544**	**120 394**	**-42 961**	**253 977**

En 2013, l'association avait reçu la somme de 51 800 € de la part de l'ARS au litre de soutien pour l'investissement d'un groupe électrogène et informatique. L'association n'ayant pas encore réalisé ces investissements a comptabilisé cette subvention en fonds associatifs avec droit de reprise (subvention d'investissements affectés à des biens renouvelables, assorties d'une obligation).

Affectation du résultat 2017 en résultat sous contrôle des tiers financeurs.

PRODUIT A RECEVOIR

(articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	0	1 458
Valeurs mobilères de placement		
Disponibilités		
Total	**0**	**1 458**

PRODUIT ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation		0
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	**0**	**0**

Charges constatées d'avances	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'exploitation	11 855	11 577
Charges financiers		
Charges exceptionnels		
Total	**11 855**	**11 577**

PRODUIT ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
Divers produits exceptionnels		772000
QP de sub viré au compte de résultat	1 207	777000
Total	**1 207**	

Charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
Charges sur exercices antérieurs	0	672000
Total	**0**	